Responsabilité civile et pénale des dirigeants et des cadres délégataires en Santé & Sécurité au Travail

459

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Responsabilité civile et pénale en santé-sécurité : dirigeants et délégataires

Public Visé

Chefs d'entreprise, dirigeants, cadres, cadres délégataires de pouvoir dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Pré Requis

Savoir communiquer en français.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Évaluer le risque accident et ses incidences juridiques : la responsabilité civile et pénale,
Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain et économique,
Définir l'existence de la délégation,

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative,
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'exercices issus de la pratique des participants
- La pratique d'exercices choisis nourrira les apprentissages

Parcours pédagogique

Connaissances de base

- Rappel de l'environnement juridique et réglementaire en matière de sécurité et santé au travail
- L'entreprise et ses obligations face à l'accident
  - A.T. avec ou sans arrêt, trajet, M.P.
  - Principes d'analyse d'un A.T.
  - Tarification des A.T. et M.P., vérification et contestation
  - Coût direct et indirect de l'A.T.
  - Interlocuteurs de l'entreprise : CHSCT, médecinn
- Responsabilité civile et réparation des A.T.
- L'entreprise utilisatrice et l'entreprise extérieure

- L'entreprise face à un accident grave
- Le chef d'entreprise et la responsabilité pénale
  - Notions sur la responsabilité pénale
  - Existence et effets de la délégation de pouvoir
  - Suites judiciaires, procédures et sanctions

- L'Entreprise face à la prévention
- Rappel des obligations générales : du chef d'entreprise, du salarié,
- Obligations particulières : du chef d'entreprise, des salariés…
- Partenaires de la prévention
  - Internes (CSST, Santé au travail, SST)
  - Externes (CRAM, Inspection du travail, …)
- Instances consultatives et mandats patronaux
- Politique de prévention et stratégie d'entreprise

Quelques cas de jurisprudence

Qualification Intervenant·e·s

Avocat.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 3 à 10 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **320.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com